



PROCÉDURE D'ADMISSION PROGRAMME FRANÇAIS

ADMISSION EN MATERNELLE

L'admission en TPS (Toute Petite Section) se fait à partir de 2 ans.
Pour être admis en PS (Petite Section), MS (Moyenne Section) et GS (Grande Section), les élèves doivent avoir atteint au 31 décembre 2024 respectivement l'âge de 3 ans, 4 ans, 5 ans et avoir acquis la propreté (le port de la couche n'est pas envisageable).

ADMISSION DU CP EN TERMINALE

La validation du dossier d'inscription d'un élève est conditionnée par la constitution du dossier et le paiement des frais d'inscription.

ETAPE 1 : CONSTITUTION ET DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Les pièces suivantes sont exigées pour la constitution et l'étude du dossier scolaire de votre enfant :

1. Les pièces suivantes sont à apporter par les parents d'élèves :

- Une photocopie légalisée de l'extrait ou de l'Acte de Naissance ;
- L'attestation du CEPD/BEPC et le relevé de notes pour l'entrée au collège et au lycée (pour les élèves venant du programme togolais)
- Un certificat médical datant de moins de trois (03) mois et attestant que l'élève est apte à vivre en collectivité,
- Une photocopie du carnet de santé ou de vaccination, à défaut un certificat de vaccination ;
- Quatre (04) photos d'identité récentes du même tirage.
- Une photocopie des bulletins trimestriels ou semestriels de l'année précédente et de l'année en cours pour les élèves du secondaire et du livret scolaire pour les élèves du primaire.
- Un certificat ou une attestation de scolarité.

2. Après l'examen du dossier, si l'élève a une moyenne inférieure ou égale à 10, il devra passer des tests. Cela permettra de mettre en place un suivi ou un renforcement dans les matières où il présente des faiblesses.

3. Les trois (04) pièces suivantes sont fournies par **Canadian International School of Lomé (CISL)** (A remplir et signer sur place ou à déposer dans un délai de 48h) :

- Formulaire d'admission ; Contrat d'inscription ; Fiche médicale ; Règlement financier.

NB : Les dossiers de préinscription peuvent être envoyés au mail suivant admission@cislto.com.



<u>NIVEAU</u>	<u>MONTANT DÛ</u> <u>Annuel</u> <u>(FCFA, Euros)</u>	<u>1^e Tranche</u> <u>31/08/2024</u> <u>(FCFA, Euros)</u>	<u>2^e Tranche</u> <u>31/10/2024</u> <u>(FCFA, Euros)</u>	<u>3^e Tranche</u> <u>31/01/2025</u> <u>(FCFA, Euros)</u>	<u>4^e Tranche</u> <u>31/03/2025</u> <u>(FCFA, Euros)</u>
Maternelle	300 000 459 €	125 000 192 €	100 000 153 €	50 000 76€	25 000 38 €
Elémentaire	300 000 459 €	125 000 192 €	100 000 153 €	50 000 76€	25 000 38 €
6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	350 000 535 €	150 000 229 €	125 000 192 €	50 000 76 €	25 000 38 €
Seconde Première Terminale	350 000 535 €	150 000 229 €	125 000 192 €	50 000 76 €	25 000 38 €

Dispositions particulières

Qu'il s'agisse d'un départ ou d'une arrivée en cours d'année, annoncé au préalable par un courrier, les familles bénéficient d'une remise d'ordre au prorata temporis étant entendu que tout trimestre entamé est dû en intégralité.

A partir du 2^e enfant d'une même famille scolarisé dans l'établissement, une remise est appliquée (voir la comptabilité pour les détails).

- Paiement des frais d'activités extrascolaire (les prix n'ont pas encore été défini) FIN DE LA PROCÉDURE



PROCÉDURE D'ADMISSION PROGRAMME FRANÇAIS

ADMISSION EN MATERNELLE

L'admission en TPS (Toute Petite Section) se fait à partir de 2 ans.
Pour être admis en PS (Petite Section), MS (Moyenne Section) et GS (Grande Section), les élèves doivent avoir atteint au 31 décembre 2024 respectivement l'âge de 3 ans, 4 ans, 5 ans et avoir acquis la propreté (le port de la couche n'est pas envisageable).

ADMISSION DU CP EN TERMINALE

La validation du dossier d'inscription d'un élève est conditionnée par la constitution du dossier et le paiement des frais d'inscription.

ETAPE 1 : CONSTITUTION ET DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Les pièces suivantes sont exigées pour la constitution et l'étude du dossier scolaire de votre enfant :

1. Les pièces suivantes sont à apporter par les parents d'élèves :

- Une photocopie légalisée de l'extrait ou de l'Acte de Naissance ;
- L'attestation du CEPD/BEPC et le relevé de notes pour l'entrée au collège et au lycée (pour les élèves venant du programme togolais)
- Un certificat médical datant de moins de trois (03) mois et attestant que l'élève est apte à vivre en collectivité,
- Une photocopie du carnet de santé ou de vaccination, à défaut un certificat de vaccination ;
- Quatre (04) photos d'identité récentes du même tirage.
- Une photocopie des bulletins trimestriels ou semestriels de l'année précédente et de l'année en cours pour les élèves du secondaire et du livret scolaire pour les élèves du primaire.
- Un certificat ou une attestation de scolarité.

2. Après l'examen du dossier, si l'élève a une moyenne inférieure ou égale à 10, il devra passer des tests. Cela permettra de mettre en place un suivi ou un renforcement dans les matières où il présente des faiblesses.

3. Les trois (04) pièces suivantes sont fournies par **Canadian International School of Lomé (CISL)** (A remplir et signer sur place ou à déposer dans un délai de 48h) :

- Formulaire d'admission ; Contrat d'inscription ; Fiche médicale ; Règlement financier.

NB : Les dossiers de préinscription peuvent être envoyés au mail suivant admission@cislto.com.



<u>NIVEAU</u>	<u>MONTANT DÛ Annuel (FCFA, Euros)</u>	<u>1^e Tranche 31/08/2024 (FCFA, Euros)</u>	<u>2^e Tranche 31/10/2024 (FCFA, Euros)</u>	<u>3^e Tranche 31/01/2025 (FCFA, Euros)</u>	<u>4^e Tranche 31/03/2025 (FCFA, Euros)</u>
Maternelle	800 000 1224 €	450 000 689 €	150 000 229 €	100 000 153 €	100 000 153 €
Elémentaire	900 000 1377 €	500 000 765 €	200 000 306 €	100 000 153 €	100 000 153 €
6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	1 000 000 1530 €	550 000 842 €	250 000 382 €	100 000 153 €	100 000 153 €
Seconde Première Terminale	1 200 000 1836 €	700 000 1071 €	300 000 459 €	100 000 153 €	100 000 153 €

c. Frais de Tenue Scolaire

Package Maternelle : 3 polos, 3 tenues de sport 27 000 FCFA (garçon et fille)
Ecole Elémentaire
<u>Garçon</u> : 50.000 FCFA donnant droit à un costume (veste + pantalon), 2 cravates, polo, tenue de sport, cahier de correspondance.
<u>Fille</u> : 55.000 FCFA donnant droit à un costume (veste + jupe), 2 cravates, un polo, une tenue de sport, une paire de ballerines noires, des bas noirs, un leggings noir, un cahier de correspondance.
Collège - Lycée
<u>Garçon</u> : 60.000 FCFA donnant droit à un costume (veste + pantalon), 2 cravates, polo, tenue de sport, cahier de correspondance.
<u>Fille</u> : 65.000 FCFA donnant droit à un costume (veste + jupe), 2 cravates, un polo, une tenue de sport, une paire de ballerines noires, des bas noirs, un leggings noir, un cahier de correspondance.

FRAIS ANNEXES (ANCIENS COMME NOUVEAUX)

Ils sont fixés à 100 000 FCFA par élève. Ils sont destinés à couvrir :

- L'assurance responsabilité civil
 - La carte scolaire
 - Le transport en bus pour les cours de natation
 - Le transport en bus pour les heures d'EPS
 - Le transport pour les sorties pédagogiques (les visites d'entreprises) ou voyages scolaires sans nuitées (les voyages scolaires avec nuitées, restauration et autres activités payantes ne sont pas couverts par le forfait annuel et restent à la charge complète des familles. Ils font l'objet d'une facturation distincte).
 - La participation aux compétitions des activités extra-scolaires et divers.
- PAIEMENT DE LA CANTINE (PETIT DÉJEUNER, DEJEUNER)**

Les frais de la cantine sont prépayés selon les modalités et les tranches contenues dans le tableau ci-dessous



Remarques : L'élève de la 1^{ère} ou de la Terminale devra fournir une photocopie du relevé de notes des épreuves d'examen du baccalauréat français (anticipées ou Terminale en cas de redoublement). Attention : tout dossier incomplet et / ou mal rempli sera rejeté.

ETAPE 2 : PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais de première inscription sont fixés à 100 000 FCFA pour toutes les classes (de la maternelle en Terminale) et ne sont pas déductibles de la scolarité ni remboursables en cas de désistement.

La réponse à la demande d'admission sera disponible sous réserve de la décision de la direction. En cas d'admission, le versement des droits de première inscription s'effectuera en francs CFA (ou Euros) par chèque, ou par Mobile Money (Tmoney + frais) ou par virement bancaire ou sous forme d'un dépôt en espèces sur le compte bancaire qui vous sera indiqué. Il est IMPORTANT de noter sur l'intitulé du virement bancaire : le nom, le prénom, la classe du ou des enfants et l'objet (Exemple : DOSSOU Fèmi, CM1, Préinscription).

L'inscription ne devient définitive qu'après l'émission d'un reçu par le service de la comptabilité après réception du récépissé ou du bordereau de paiement des frais de préinscription faisant foi.

Les frais d'adhésion à l'APECISL (Association des Parents d'Elèves du CISL) sont fixés à 15 000 FCFA par famille (i.e. 5000 FCFA droits d'adhésion + 10 000 FCFA de cotisation annuelle pour les nouveaux élèves) et 10 000 FCFA par famille (cotisation annuelle pour les anciens élèves).

PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRE

Les droits de scolarité sont fixés chaque année, avec des modalités de paiement subdivisées en 4 tranches :

- 1^{re} tranche avant le 31/08/2024
- 2^e tranche avant le 31/10/2024
- 3^e tranche avant le 31/01/2025
- 4^e tranche avant le 31/03/2025

NB : Prévoir dès le paiement de la première tranche des frais de scolarité, les droits d'examen pour les examens nationaux français c'est-à-dire 400 000 FCFA pour le DNB (Diplôme National du Brevet) en classe de 3^e, 500 000 FCFA pour les EAB (Epreuves Anticipées du Bac) en classe de 1^{re} et 600 000 FCFA pour le BAC en classe de Terminale.



PROCÉDURE D'ADMISSION PROGRAMME FRANÇAIS

ADMISSION EN MATERNELLE

L'admission en TPS (Toute Petite Section) se fait à partir de 2 ans.
Pour être admis en PS (Petite Section), MS (Moyenne Section) et GS (Grande Section), les élèves doivent avoir atteint au 31 décembre 2024 respectivement l'âge de 3 ans, 4 ans, 5 ans et avoir acquis la propreté (le port de la couche n'est pas envisageable).

ADMISSION DU CP EN TERMINALE

La validation du dossier d'inscription d'un élève est conditionnée par la constitution du dossier et le paiement des frais d'inscription.

ETAPE 1 : CONSTITUTION ET DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Les pièces suivantes sont exigées pour la constitution et l'étude du dossier scolaire de votre enfant :

1. Les pièces suivantes sont à apporter par les parents d'élèves :

- Une photocopie légalisée de l'extrait ou de l'Acte de Naissance ;
- L'attestation du CEPD/BEPC et le relevé de notes pour l'entrée au collège et au lycée (pour les élèves venant du programme togolais)
- Un certificat médical datant de moins de trois (03) mois et attestant que l'élève est apte à vivre en collectivité,
- Une photocopie du carnet de santé ou de vaccination, à défaut un certificat de vaccination ;
- Quatre (04) photos d'identité récentes du même tirage.
- Une photocopie des bulletins trimestriels ou semestriels de l'année précédente et de l'année en cours pour les élèves du secondaire et du livret scolaire pour les élèves du primaire.
- Un certificat ou une attestation de scolarité.

2. Après l'examen du dossier, si l'élève a une moyenne inférieure ou égale à 10, il devra passer des tests. Cela permettra de mettre en place un suivi ou un renforcement dans les matières où il présente des faiblesses.

3. Les trois (04) pièces suivantes sont fournies par **Canadian International School of Lomé (CISL)** (A remplir et signer sur place ou à déposer dans un délai de 48h) :

- Formulaire d'admission ; Contrat d'inscription ; Fiche médicale ; Règlement financier.

NB : Les dossiers de préinscription peuvent être envoyés au mail suivant admission@cislto.com.